



ATELIER INTERACTIF CEBQ 150

LE CAUTIONNEMENT À QUOI ÇA SERT?

Mercredi, le 19 avril 2006. De 8h30 à 16h, Salle H760, Université Concordia, 1455 de Maisonneuve O. Montréal
Métro Guy/Concordia. [Carte](#)

Il y a seulement 40 places, donc, je vous invite à réserver vite pour ne pas être déçu.

Dans le cadre d'un projet de construction, la majorité des donneurs d'ouvrage publics et parapublics exigent des cautionnements qui visent à protéger certaines parties en cas de défaut de l'entrepreneur cautionné. Les cautionnements habituellement exigés sont les suivants : le cautionnement de soumission, le cautionnement d'exécution ainsi que le cautionnement de paiement de la main-d'œuvre et des matériaux émis en faveur des réclamants qui y sont définis. Il est possible que d'autres formes de garantie soit également requises dans les documents d'appel d'offres : lettres de crédit, chèques visés ainsi que les garanties émanant des sociétés mères en cas de coentreprises.

Les professionnels impliqués dans un projet ont intérêt à connaître ces formes de garantie afin de bien comprendre leur étendue et leur utilité. D'ailleurs, il est important de comprendre la distinction entre le cautionnement et un contrat d'assurance ainsi que le caractère accessoire du cautionnement d'exécution.

Nous étudierons les principales caractéristiques de ces garanties incluant les formulaires standard de l'industrie.

PROGRAMME

- | | |
|--------|--|
| 8h30: | Enregistrement et petit déjeuner |
| 9h00: | Mise en situation - Pamela McGovern <ul style="list-style-type: none">➤ Garanties financières pour l'exécution de l'ouvrage;➤ Nécessité d'avoir une facilité de cautionnement;➤ Les cautionnements; |
| 9h30: | Atelier #1: Cautionnement d'exécution et de paiement de la main-d'œuvre et des matériaux

Les participants sont partagés en quatre groupes.
Un cas sera présenté à chaque groupe.

10 minutes de lecture individuelle
10 minutes de discussion en groupe
10 minutes de présentation pour chaque groupe. |
| 10h30: | Pause-santé |
| 10h45: | Résumé, discussion générale, questions |
| 11h45: | Le vécu d'un représentant de la caution - Michel Prud'homme |
| 12h00: | Dîner sur place |
| 13h00: | Importance du cautionnement et les cautions non-licenciées |
| 13h30: | Mise en situation <ul style="list-style-type: none">➤ responsabilité de la caution en cas de défaut;➤ moyens de défense |
| 14h00 | Pause santé |
| 14h15 | Atelier #2: L'étendue de la responsabilité de la caution en cas de défaut
Pamela McGovern |

Les participants sont partagés en quatre groupes.
Un cas sera présenté à chaque groupe.

10 minutes de lecture individuelle
10 minutes de discussion en groupe
10 minutes de présentation pour chaque groupe.

15h15 Résumé, discussion générale, expériences vécues par les participants et conclusion

16h00: Fin de l'atelier

PRÉSENTATEURS

Pamela McGovern, Avocate
Associée Lavery, de Billy

Me McGovern pratique dans les domaines du droit du cautionnement, de la construction et des assurances. Ces dernières années, elle a touché à tous les aspects du droit du cautionnement, y compris les formulaires de cautionnement, les conventions d'indemnisation et de sûretés ainsi que les autres formes de garanties offertes aux compagnies de cautionnement. Elle siège au conseil de la section québécoise de l'Association canadienne de caution.

Michel Prud'homme, Expert en sinistres,
BBCG Expertise en sinistres Ltée.

M. Prud'homme se spécialise dans le règlement de dossier de cautionnement construction pour les cautions, ou son rôle est d'enquêter, d'évaluer et mettre en oeuvre des stratégies de règlement pour répondre aux défauts de l'entrepreneur visé, le tout en conformité avec les cautionnements émis. Son travail l'a amené à exercer sa pratique au Canada et aux États-Unis. Il siège au conseil de la section québécoise de l'Association canadienne de caution et a sa licence de l'Autorité des Marchés Financier.

.....
Veuillez envoyer votre réservation avec un chèque à l'ordre du CEBQ,

2-1280 ave des Pins O. Montréal. Qc. H3G 1A8

Renseignements : Luis de Miguel 514-982-9438

Nom: _____

Entreprise: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code Postal _____

Tél.: _____ Téléc.: _____

courriel _____

Membre du CEBQ : 150 \$ + taxes : 10,50 + 12,04 **Total = 172,54 \$**

Futur membre : 200 \$ + taxes \$: 14 + 16,02 **Total = 230,05 \$**

[Retour au CEBQ](#)